



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Lundi, 7 janvier 2013

DISCOURS DU Dr. QASIM SUFI, CHEF DE MISSION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM) AU TCHAD

Cérémonie de signature d'accord de l'allocation de fond par la Confédération Suisse à l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

S. E. Mme. TEDEBE Ruth, Secrétaire D'Etat aux Affaires Etrangères et à l'Intégration Africaine de la République du Tchad;
S.E. Messieurs les Représentants du Gouvernement du Tchad;
S.E. Monsieur l'Ambassadeur des Etats Unies d'Amérique;
S.E. Monsieur l'Ambassadeur la République Fédérale d'Allemagne au Tchad;
Monsieur le Coordonnateur Résident et humanitaire du Système des Nations Unies;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Agence du Système des Nations Unies et Non Gouvernementales au Tchad;
Monsieur Didier Douziech, le Directeur Résident du Bureau du Développement et la Coopération Suisse au Tchad;
Mesdames et Messieurs des Medias;
Mesdames et Messieurs.

Durant la crise Libyenne en 2011, le Tchad a connu un retour massif et forcé d'environ 150,000 migrants tchadiens vivant en Libye, desquels l'OIM a rapatrié et apporté son assistance humanitaire à environ 100,000 avec l'appui du Gouvernement du Tchad.

À la fin de cette opération d'assistance humanitaire, en mars 2012, et suite à la sollicitude du gouvernement du Tchad et pour répondre aux besoins des retournés récemment arrivés. L'OIM a réalisé une évaluation sur les impacts de ces retournés dans les communautés d'accueil.

Comme vous le savez, le Ministère des Affaires Etrangères ensemble avec l'OIM ont organisé une conférence de presse conjointe où les résultats de cette étude ont été partagés avec les membres de : la communauté internationale au Tchad, y compris le système des Nations Unies, les Organisations Internationales non Gouvernementales et les bailleurs de fonds tout comme les retournés eux-mêmes.

Les principaux constats faits à travers cette étude incluent :

1. Une augmentation substantielle de la population dans les zones de retour, par exemple, la ville de Faya dans le Borkou a reçu plus de quatre mille cinq cent (4500) retournés avec une population de dix mille (10.000) habitants ; la ville de Mourdi dans l'Ennedi a reçu plus de 1500 retournés pour une population habituelle de trois mille (3000) personnes et enfin la ville de Ounianga Kebir dans l'Ennedi a reçu plus de deux mille (2000) personnes pour une population de six mille (6000) habitants.

Ce massif et rapide influx de population a mis en difficulté la capacité administrative à répondre aux besoins des retournés en termes d'emploi, de sante, et d'éducation, ce qui a limité leur réinsertion dans la communauté d'accueil.

2. L'autre principal défi dérive dans la composition démographique des retournés, si bien les retournés sont majoritairement des hommes, dans le trois régions de Bourkou, Ennedi et Tibesti les retournés sont essentiellement de femmes et des enfants qui ont pour la plupart vécu plus de 15 ans sinon plus en Libye.

Suite à la sollicitude du Gouvernement du Tchad, les bailleurs de fonds ont répondu à l'appel pour financer les programmes et projets formulé par les agences humanitaires pour répondre à ces défis dans les différents secteurs et régions.

Aujourd'hui nous célébrons la signature de l'accord d'allocation de fonds de d'un montant de deux millions neuf cent soixante-dix-huit (2'978.000) Dollars Américains, la Confédération Suisse à l'OIM pour le projet de Stabilisation des Communautés dans les zones de forte concentration de retour.

Ce projet a pour objectif de soulager les souffrances des retournés dans leurs communautés d'accueil.

Il est important de mentionner que des généreux bailleurs de fonds tels que les Etats Unis d'Amérique, le République Fédérale d'Allemagne, la République d'Afrique du Sud, et le Peace Building Fund (PBF) et OIM ont apporté aux projets de l'OIM au Tchad.

Pour terminer, je voudrais retiré que ce projet de stabilisation des communautés ne serait possible sans l'appui et la collaboration de Ministère des Affaires Etrangères et de l'intégration Africaine, le Ministère de l'Action Sociale de la Solidarité Nationale et de la Famille, de la Commission Nationale d'Appui aux Réfugiés et Rapatriés (CNARR), la Croix Rouge du Tchad, le Haut-Commissariat National de Déminage (HCND), le Mines Advisory Group (MAG) et la Coordination Nationale de Soutien aux Activités Humanitaires et au Détachement Intégré de Sécurité (CONSADIS).

L'Organisation Internationale pour les Migrations remercie la Confédération Suisse pour sa confiance.

L'OIM remercie également le Gouvernement du Tchad pour sa continue collaboration dans la gestion des migrations.

Je vous remercie